

Branche Eau

قطاع الماء

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

N° DRH/DE/2013

216596

23 AOUT 2013

DECISION PORTANT OUVERTURE DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT**D'Agent de Production**

- Vu le Dahir n° 1-11-160 en date du 1^{er} kaada 1432 (29 septembre 2011) portant promulgation de la loi n°40-09 relative à l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) ;

- Vu le statut de l'ONEP régissant provisoirement le personnel de l'ONEE-Branche Eau ;

LE DIRECTEUR GENERAL**D E C I D E**

Article I : L'ouverture d'un concours pour le recrutement des **Agents de Production**, Echelle **01** ONEE-Branche Eau destiné(s) à :

- **Prod AHMAR BOUDHAR (SP1/1): 1 Poste,**
- **S. T. AIT BAHA (SP1/1): 1 Poste,**
- **Production ALNIF (SP1/3) : 3 Postes,**
- **Production TAGOUNITE (SP1/3): 2 Postes.**

Article II : Le nombre de postes mis en compétition est fixé à **(07) Sept Postes.**

Les candidats doivent résider pour chaque poste obligatoirement dans les provinces ci-dessous :

Affectation	Adresse de résidence
Prod AHMAR BOUDHAR	la préfecture d'AGADIR IDA OUTANANE
S. T. AIT BAHA	Province CHTOUKA AIT BAHA
Production ALNIF	les Provinces d'OUARZAZATE, TINGHIR
Production TAGOUNITE	Province de ZAGORA

Article III : Les conditions de participation audit concours sont les suivantes :

- Disposer d'un des diplômes figurant ci-dessous

Diplôme	Spécialité
CQP, CFP, CSP	<ul style="list-style-type: none"> • Electricité • Mécanique • Electromécanique

- Résider à une adresse correspondante à celle fixée dans l'article II. Seule l'adresse figurant sur la CIN fait foi.
- Etre âgé de 18 ans au minimum et de moins de 25 ans à la date du 31/12/2013.
- Etre physiquement apte à l'exercice effectif de l'emploi postulé.

Article IV : Consistance du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- Une demande d'emploi, manuscrite.
- Un Curriculum Vitae (C.V.)
- Une Copie légalisée du diplôme de CQP, CFP ou CSP dans la spécialité à pourvoir.
- Un Certificat de scolarité justifiant la possession d'un niveau minimum de la 7^{ème} Année fondamentale.
- Une Copie légalisée de la Carte d'Identité Nationale (C.I.N.).

Article V: Les demandes de participation des candidats doivent parvenir à la Direction Régionale du Sud-Agadir de l'ONEE- Branche Eau sise à l'Avenue 18 Novembre, quartier industriel AGADIR avant le **↑ 2 SEP. 2013** (Dernier jour de dépôt). La date du bureau d'ordre fait foi.

Article VI : Les candidats répondant aux critères requis pour participer à ce concours seront convoqués pour passer les épreuves suivantes :

- a) Une épreuve de spécialité.
- b) Une épreuve d'arabe.
- c) Une épreuve de français.

Article VII : Modalités de déroulement du concours

Epreuves	Nature des épreuves	Note	Coefficient	Note éliminatoire
Ecrit	Langue arabe	Sur 20	1	< 05/20
	Langue française	Sur 20	1	< 05/20
	Spécialité	Sur 20	4	< 10/20

Article VIII : Publication des résultats : La liste des candidats admis définitivement ainsi que ceux retenus sur la liste d'attente seront publiés sur les sites web : www.onep.ma/recrutement.htm et www.emploi-public.ma

Article IX : Tout candidat admis est tenu d'accepter l'affectation qui lui sera attribuée faute de quoi, il perd le bénéfice de son admission au concours.

Le Directeur Général

ALI FASSI FIHRI

6